



L'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



STATION GRANDEUR NATURE 10 ans de sports nature !



pages

10/13 Dossier

Un anniversaire qui se fête !

Pour les 10 ans de la station de sport Grandeur Nature, découvrez ou redécouvrez les 900Km de sentiers à votre portée et remplissez votre passeport pendant l'été, des cadeaux à la clef...

page

5

Centre aquatique

Le sport sur ordonnance, c'est nouveau !

page

15

Mobilité

Un défi lancé aux écoles

Sommaire

page

3 En images

pages

4/5 Actualités

page

6 Budget

page

7 Développement économique

pages

8/9 Déchets

page

14 Culture

page

15 Mobilité

page

16 Social

page

17 France services

page

18 Portrait de territoire

page

19 Ça s'est passé...
en Pays de Lumbres

Dossier

Les 10 ans de la station Grandeur Nature

pages

10/13

Éditos

10 ans déjà !

La Station de sport Grandeur Nature souffle sa 10e bougie ! Nous pouvons être fiers d'avoir fait de la qualité de nos paysages et des reliefs, de nos chemins et vallées, une spécificité de territoire, unique en France, une station de sport 100% « grandeur nature » dédiée au trail, au VTT, à la marche nordique, à la randonnée et aux balades équestres !

Première station de trail au Nord de Paris, souvent convoitée, jamais égalée. Depuis son émergence, la station de trail a vu passer de nombreux sportifs de haut niveau - comme la championne du monde de trail, Nathalie Mauclair, des sportifs amateurs, des journalistes sportifs dont le très connu Patrick Montel devenu amoureux du territoire, des milliers de participants au Trail Evasion en Pays de Lumbres, nos Ambassadeurs de trail... Il y a même une grande enseignes de sport, bien connue dans la région qui a fait de notre station de sport nature sa toile de fond pour valoriser et tester ses paires de basket.

Elle émerveille ceux qui la connaît, elle surprend toujours ceux qui la découvre, elle séduit tout le monde. Notre territoire est fier de porter les valeurs du sport de nature à travers cette station, permettant aussi de mener des projets transversaux et de faire société... Il fallait y penser, nous l'avons fait, et nous avons bien fait !

Une évidence donc d'y consacrer la UNE de ce MAG du Pays de Lumbres et son dossier central.

Pour celles et ceux qui connaissent la station « grandeur nature », continuez à la pratiquer, aux autres, c'est le moment de la découvrir.

Le programme d'animations 2025 est l'occasion de découvrir ou redécouvrir les sports de nature qui sont proposés en Pays de Lumbres : du trail à la marche nordique en passant par le VTT ou la randonnée équestre, la course d'orientation, les randonnées pédestres thématiques, il y en a pour tous les niveaux et tous les goûts, à pratiquer seul, entre amis, en famille ou avec notre coach sportive.

Et puis, à travers ce MAG, nous levons le voile sur la renaturation de l'ancienne piscine de Lumbres, sur le sport-santé sur ordonnance, désormais prescrit par les médecins du Pays de Lumbres pour une pratique encadrée et sécurisée au centre aquatique L'Aa Piscine. Le MAG revient également sur la première année de fonctionnement de l'épicerie sociale et solidaire appelée « Trait d'Union », qui répond à un besoin, au-delà de ce que l'on pouvait imaginer.

Notre cérémonie de vœux 2025 avait pour thématique le « faire société », faisant la part belle aux acteurs du territoire, habitants et usagers de la CCPL. Ce nouveau numéro de votre magazine intercommunal est le reflet du faire société en Pays de Lumbres. Bonne lecture !

Christian Leroy

Président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres
Maire d'Escœuilles

Chaque année, à la même période, avec les beaux jours, revient votre MAG Pays de Lumbres. L'occasion de vous emmener en goguette à travers le territoire et de vous apporter un éclairage sur les projets en cours, achevés ou à venir de la CCPL. De la culture à la mobilité en passant par la prévention des déchets, vous retrouvez dans ce nouveau numéro les rubriques habituelles pour vous parler des dernières actualités, de nouveaux services proposés par la communauté de communes, comme l'arrivée de l'identité numérique au France services.

L'occasion aussi d'ouvrir nos pages à des habitants qui ont fait peu parler d'eux mais réalisent de belles choses. C'est le cas du discret Maxime Payen, qui a contribué à la rénovation de Notre-Dame de Paris. Mais aussi de mettre en valeur nos entreprises à l'image de Créobois qui s'est dotée d'exosquelettes pour le bien-être de ses salariés...

Je vous laisse découvrir tous ces sujets dans ce premier numéro de l'année et vous souhaite un bel été en Pays de Lumbres !

Julien Delannoy

Vice-Président en charge de la Communication
Maire de Wavrans-sur-l'Aa



Communauté de Communes
du Pays de Lumbres

@pays de lumbres

Grandeur Nature en Pays de Lumbres

mag
Pays de Lumbres

N°11 – Juin 2025 – MAG PAYS DE LUMBRES, le magazine de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres
Maison de Services Espace France Services – 1, Chemin du Pressart – 62380 Lumbres
03 21 12 94 94 – www.cc-paysdelumbres.fr – accueil@ccplumbres.fr
Responsables de publication : Christian Leroy – Julien Delannoy
Réalisation : Service communication de la CCPL – Céline Carbonnet
Assistance technique : Marie Senécat
Crédit Photo : Tourisme Pays de Saint-Omer
Dépôt légal à parution
Impression : Nord Imprim – Tirage : 11 200 exemplaires – Papier et encre recyclés

PAYS DE
LUMBRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.cc-paysdelumbres.fr



Défi de l'eau

Une soirée solidaire pour l'UNICEF

Le centre aquatique intercommunal L'Aa Piscine accueillait pour la 3^e année consécutive Le Défi de l'eau le 23 mai dernier. L'intégralité des 143 entrées réalisées ce soir-là sera reversée à l'UNICEF, qui porte cet événement solidaire incontournable pour le droit à l'accès à l'eau partout dans le monde. La CCPL soutient cette action en participant au Défi au sein de son centre aquatique. Il était ouvert comme à son habitude au tarif habituel mais avec des activités élaborées pour l'occasion par les agents du centre aquatique, et en partenariat avec, pour cette édition 2025, l'association Sub'Aa. L'Aa Piscine reste ouverte tout l'été ! Les animations et les leçons de natation pour les enfants se poursuivent en juillet et août, consultez le programme sur le site internet laapiscine.fr

Semaine de l'abeille

Une édition truffée de nouveautés

À l'occasion de la journée mondiale de l'abeille et de celle de la biodiversité, la CCPL a renouvelé sa Semaine de l'abeille entre le 17 et le 24 mai derniers. Durant cette période, des animations sur le thème de la sensibilisation de la vie de l'abeille étaient proposées dans les écoles. Le grand rendez-vous se tenait le dernier jour avec une porte ouverte à la Maison des Services et une présentation du rucher, des expositions de la Ligue de la Protection des Oiseaux, la présence du Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France et du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, et la participation des services développement durable, culturel, PLUME et mobilité de la CCPL. Cette édition 2025 a été marquée de nombreuses nouveautés : un concours de dessin, un escape game et une animation mobilité... La CCPL s'engage dans la protection de l'environnement et la sensibilisation à la biodiversité !



Nouveauté Mobilité

Ta médiathèque à vélo

Depuis le début de l'année, le service Mobilité de la CCPL a lancé une nouvelle animation tout public intitulée 'Ta médiathèque à vélo'. L'idée est simple : inciter petits et grands dans leurs déplacements du quotidien à effectuer leurs trajets à vélo plutôt qu'en voiture individuelle. Et se rendre dans les médiathèques du Réseau intercommunal PLUME fait partie de ces trajets du quotidien ! Les médiathèques de Zudausques, Alquines, Pihem, Wavrans-sur-l'Aa, Nielles-les-Bléquin, Escœuilles, Dohem, Esqueredes et Ouve-Wirquin ont déjà bénéficié de l'animation. Un agent d'animation en mobilité de la CCPL tient un stand mobilité et accueille les usagers en leur distillant des informations, des conseils, en répondant à leurs questions, et en proposant des jeux ludiques. Désormais, c'est à vélo qu'on va emprunter ses livres en Pays de Lumbres !

Culture

La saison se poursuit !

L'édition 2025 de la saison culturelle proposée par la CCPL a encore enchanté petits et grands avec sa variété de formes et d'artistes ! De la musique, du spectacle de rue, des pestacles jeune public avec son 2^e festival qui lui est désormais consacré, de l'humour, de la tendresse... Elle n'a pas fini de vous surprendre ! Cet été, rendez-vous pour l'incontournable ciné de plein air. Et cette année, vous avez voté pour... E.T. parmi une sélection de films 'vintage' ! Rendez-vous le samedi 30 août sur le site du Golf de Lumbres (avec restauration sur place). Samedi 4 octobre, c'est « Le soir des ombres », un spectacle tout public dès 7 ans qui est programmé à Bouvelinghem. A vos inscriptions ! Infos et réservations au 03 21 93 45 46 ou par mail infotourisme@ccplumbres.fr





Ancienne piscine de Lumbres

Le chantier de renaturation démarre !

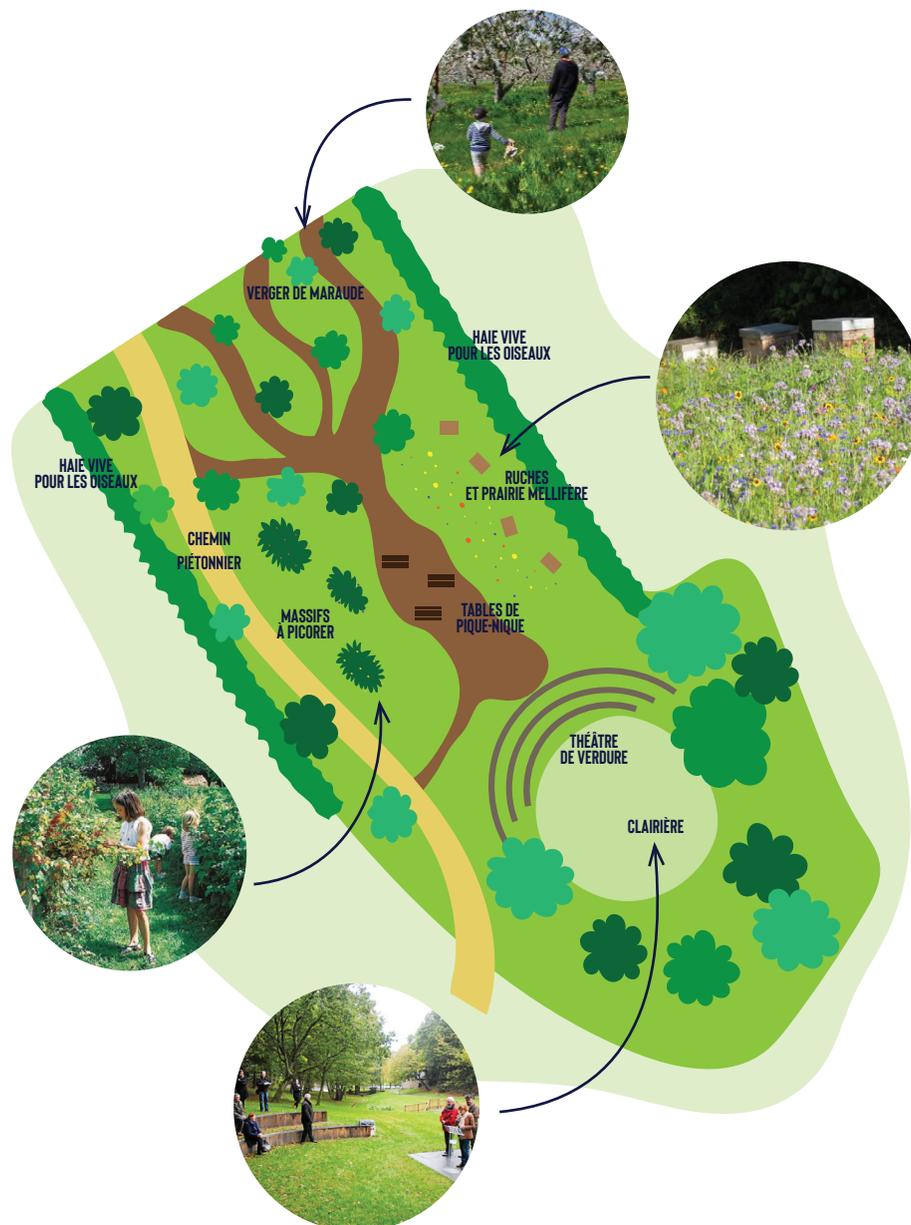
Après la phase de démolition de l'ancienne piscine de Lumbres (votre MAG de juin 2024), le chantier de renaturation vient de démarrer pour une durée de six mois. Le terrassement et le nivellement du terrain seront effectués cet été et les plantations à l'automne, pour les premières déambulations au printemps 2026.

L'ancienne piscine de Lumbres, démolie l'an dernier, a laissé place à un espace désimperméabilisé, vaste terrain de 4 856m² qui va progressivement voir la nature reprendre ses droits. Et les habitants se réapproprient un lieu emblématique de Lumbres.

Une première phase de chantier a démarré le 10 juin pour effectuer les travaux de terrassement, de nivellement, la création d'allées, la pose de clôtures, l'installation d'escaliers pour le futur théâtre de verdure... Jusqu'au 31 juillet, l'espace sera sécurisé et inaccessible au public. La circulation sur le chemin piétonnier sera réouverte fin septembre.

Le projet prévoit de **conserver un chemin piétonnier redessiné**. Pour le reste, c'est un **tout nouvel écosystème de nature et de biodiversité qui va être aménagé** avec des espaces engazonnés, des allées de sable compacté, l'installation de mobilier à base de grumes pour les bancs par exemple. Des ombrières seront créées et des espaces de pique-nique et de détente implantés. Côté plaine de loisirs, un théâtre de verdure verra le jour : des gradins engazonnés vont être dessinés avec des emmarchements rustiques. Il pourra accueillir jusqu'à 115 personnes, en mode spectacle ou animation.

La nature reprendra progressivement ses droits avec un petit coup de pouce : la plantation de haies gourmandes, d'arbres fruitiers, de haies vives, de massifs fleuris... cette deuxième phase du chantier est programmée entre le 15 octobre et la fin novembre pour la partie plantation. Des essences variées et locales seront privilégiées dans cet environnement où la faune n'a pas été oubliée avec des abris pour les hérissons, des espaces mellifères, des abreuvoirs



et nichoirs à oiseaux... Des panneaux pédagogiques viendront compléter le site afin de **sensibiliser les promeneurs et identifier les espèces**.

Une nouvelle page se tourne sur le terrain de l'ex-piscine, qui gardera son empreinte par la réutilisation de dalles de sol ou encore de plots des plongeurs sauvés de la démolition. **Rendez-vous au printemps 2026 pour les premières déambulations à travers cet espace vert en cœur de ville.**

Le choix des élus de la CCPL a été de ne pas reconstruire, préférant adopter une démarche

de renaturation du site, d'observation de la nature et d'animations de plein air gratuit, accessible à tous.

FICHE TECHNIQUE DU PROJET

Maitrise d'œuvre : EMa Paysage

Travaux : Terideal

Coût du projet d'aménagement et renaturation : 182.000€HT financés à hauteur de 68% par le Fonds vert de l'Etat (63%), le Département du Pas-de-Calais et la CCPL (6%).



NOUVEAU Le sport sur ordonnance à L'Aa Piscine



Renouer avec une activité physique sportive malgré la maladie

Se remettre au sport après une maladie ou diminué par une pathologie n'est pas une étape facile à franchir. Mais accompagné par des professionnels formés et dans un cadre adapté, c'est possible ! La Communauté de Communes du Pays de Lumbres, en lien avec les médecins généralistes du territoire, a pris le sujet à bras le corps. Des agents de l'Aa Piscine ont été formés et des créneaux dédiés ont été mis en place pour accueillir ce public spécifique. Le sport santé sur ordonnance, c'est désormais possible en Pays de Lumbres !

Le centre aquatique du Pays de Lumbres est désormais en capacité d'accueillir des usagers qui ont reçu une prescription médicale pour se remettre au sport par le biais du dispositif de « sport sur ordonnance ». Une prescription médicale permettant de pratiquer une activité physique adaptée afin de **prévenir, réduire les facteurs de risque, et retrouver confort et bien-être**. Trois maîtres-nageurs du centre aquatique ont suivi une formation labellisée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et l'ANS (Agence Numérique de Santé) avec des médecins du sport et des enseignants en activités physiques adaptées. Une approche qui leur était déjà familière avec les séances d'aquadestress du samedi matin, qui répondent déjà à un besoin spécifique notamment pour reprendre confiance et plaisir en l'activité aquatique.

Une prise en charge optimale, dans un cadre adapté.

En parallèle, **des créneaux réguliers sont bloqués pour un accueil à la hauteur** : chaque vendredi, en période scolaire, de 16h à 17h, le centre aquatique est privatisé dans ce cadre. Les séances se déroulent par petit groupe (maximum 4 personnes), afin que chaque maître-nageur encadre de manière personnalisée deux personnes à la fois. « *Il faut que ça reste qualitatif* », explique le directeur-adjoint, Cyril Masset, formé depuis novembre 2024.

A la première séance, des discussions permettront de voir où en est la personne, connaître ses besoins et possibilités, en fonction de la prescription du médecin. **Tout en respectant le secret médical, les encadrants les orientent vers ce qu'il faut travailler** : du renforcement musculaire, du cardio, de la relaxation... le médecin prescrit les séances, les maîtres-nageurs établissent une feuille de route avec le patient et fixent le nombre de séances. **Les maîtres-nageurs n'ont pas vocation à se substituer aux kinésithérapeutes ou professionnels de la rééducation**. L'objectif étant de permettre au patient de renouer avec une activité physique malgré la maladie ou une pathologie. Ils les aiguillent dans les activités physiques et sportives à leur portée et surtout, leur redonnent goût, confiance, plaisir et envie.



La CCPL, par délibération lors du conseil communautaire du 07 avril dernier, a adopté **jusqu'à 8 séances gratuites**. Une politique volontariste de la communauté de communes. Libre au patient de poursuivre ensuite des activités au centre aquatique, soit en venant nager, soit en intégrant des animations... Le sport-santé est un axe du projet de santé porté par les professionnels de santé du Pays de Lumbres en partenariat avec la CCPL qui porte la stratégie sports de nature et le centre aquatique.

Le point de vue du médecin, Dr Hugues Bocquet

« *Le sport sur ordonnance avait été discuté avec la CCPL lors de l'élaboration du projet de santé du territoire. L'objectif thérapeutique, depuis la Maison de santé en 2022, est déjà visible. On travaille collectivement dans l'objectif thérapeutique, de manière systématique sur les personnes diabétiques. Ce dispositif est complémentaire. Il peut permettre de redonner des habitudes d'hygiène de vie. Le sport permet de limiter efficacement les maladies métaboliques telles que le diabète, les risques d'AVC... Sur la CCPL, le fait que ce soit du sport aquatique, on va orienter les patients. Tous les sports aquatiques ne sont pas indiqués en cas de risques cardio-vasculaires, par exemple, on ne va pas diriger le patient vers de l'aquabike. Le sport immergé va cependant être idéal pour s'adapter aux personnes en situation de handicap, d'autant que le centre aquatique est équipé et adapté pour une prise en charge optimale. On retire également des bénéfices énormes du sport en termes de prévention. Pour réussir, il faut obtenir l'alliance thérapeutique du soignant et l'implication des patients dans leur pathologie. C'est un travail d'équipe dont le capitaine est le patient !* »



Budget annuel

La prudence est de mise pour 2025

Le budget 2025 et ses perspectives ont été votées en conseil communautaire du 6 février dernier, avec une orientation qui reste prudente aux vues du contexte économique et politique actuel. En 2025, la CCPL poursuit sa stratégie de prévention des déchets et prépare le passage à la tarification incitative, sans pour autant augmenter son taux de TEOM – Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, qui reste inchangé depuis 2018. Dans le même sens, les taux d'imposition resteront inchangés en 2025 par rapport à 2024. Malgré les inondations, la CCPL n'augmentera pas non plus la GEMAPI – Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. De même, la communauté de communes maintient en 2025 les tarifs de ses services : centre aquatique, animations, vente de composteurs...

Par ailleurs, la communauté de communes maintient la prise en charge du SDIS – Service Départemental d'Incendie et de Secours, en lieu et place des communes adhérentes. Cette participation représente une somme importante dans le budget communautaire. Elle s'élève pour 2025 à 796 236,04€, soit 32,92€ par habitant. Afin de ne pas fragiliser les budgets communaux et par solidarité, la CCPL confirme donc en 2025 la poursuite de son engagement.

Pour 2025, la CCPL maintient donc ses taux, les tarifs de ses services, poursuit ses participations et son développement, tout en faisant face à une baisse des dotations à hauteur de 80 000 € et à des incertitudes quant aux subventions.

En parallèle, le coût d'entretien du patrimoine CCPL ne cesse d'augmenter avec une prévision de 100.000 € pour une partie de liaisons douces, Maison des Services, centre aquatique, voiries des zones d'activités...

La CCPL est en recherche constante d'optimisation budgétaire et de ressources nouvelles, de mutualisation et de rationalisation, afin de poursuivre son développement et son soutien aux communes et aux habitants.

TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE, URBANISME, HABITAT, MOBILITE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Mobilité, liaisons douces, aides à l'acquisition de vélos ; Jeunesse ; Développement économique, actions de redynamisation commerce et artisanat ; Habitat, Droit des sols ; Actions biodiversité ; Plan Climat Air Energie Territorial

 1 144 108 €

COLLECTE PREVENTION ET TRAITEMENTS DES DECHETS

 3 059 616 €

GESTION DES EQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX

Maison de Santé, Maison du Papier, Salle des sports Albert Camus, Plaine de loisirs, bâtiments, terrains, zones d'activités, bornes de recharges pour véhicules électriques

 961 777 €

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Frais de fonctionnement des services (petite enfance/famille/épicerie sociale/ accompagnement socioprofessionnel), frais de personnel, animations... , personnel CIAS, Enfance et Famille, participation aux organismes sociaux

 729 631 €

ADMINISTRATION GENERALE

Frais de structure, de personnel, de fonctionnement des services et des instances, Maison France services

 953 636 €

CONTRIBUTIONS - ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION - FNGIR

SDIS, attributions de compensation aux communes, subventions et participations diverses et FNGIR (Fonds national de garantie individuelle des ressources)

 2 806 973 €

ANIMATION DU TERRITOIRE

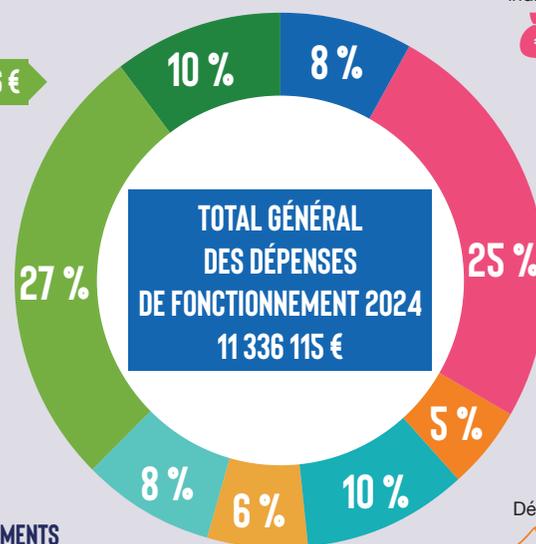
Lecture publique, Saison culturelle, Office de tourisme, Sports de nature, Développement touristique

 523 918 €

CENTRE AQUATIQUE

Frais de fonctionnement des services, animations, frais de structure, de personnel, annuités d'emprunts

 1 156 455 €



TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024
11 336 115 €

RECETTE ANNUELLE 2024 DONT :

- TAXES FONCIÈRES > 485 799 €
- FRACTION TVA COMPENSATION TAXE D'HABITATION > 2 602 372 €
- FRACTION TVA COMPENSATION CVAE > 900 534 €
- FISCALITÉ DES ENTREPRISES > 1 867 789 €
- TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES > 2 368 090 €
- DOTATIONS ÉTAT : 990 785 €
- GEMAPI > 364 000 €



Nos entreprises ont du talent...

Les exosquelettes font leur entrée dans les ateliers de Créobois

La société Créobois, implantée sur la Porte du Littoral, à Leulinghem, est spécialisée dans la création et la conception de mobilier adapté à l'autisme, aux personnes souffrant de troubles du comportement, ainsi qu'aux différents handicaps mentaux. Si l'entreprise sait répondre aux problématiques d'ergonomie et de fonctionnalités rencontrées dans les établissements médico-sociaux, elle sait aussi prendre en compte les problématiques de santé de ses salariés. Ceux qui sont en atelier et qui, au quotidien, effectuent des gestes répétitifs, portent des charges, adoptent des postures qui mettent le corps à l'épreuve.

Depuis fin 2024, deux exosquelettes ont fait leur entrée dans l'atelier de fabrication de Créobois. Un atelier équipé de machines de production modernes. L'exosquelette, lui, fait partie des nouvelles technologies d'assistance physique des salariés qui commence à se démocratiser, à entrer dans les TPE-PME, loin des premiers modèles encombrants et très coûteux des débuts. Quand Guillaume Hénard, dirigeant de Créobois, parle de ce nouvel équipement, on s'attend à voir des coques robotisées qui en imposent... pas du tout ! Maxime et Anthony portent des harnais élastiques par-dessus leur tenue de travail. « Ils sont légers, et s'oublie une fois enfilés », expliquent les deux salariés qui les utilisent au quotidien.



Pour la partie technique, ces deux harnais prennent en charge le bas du dos, aident au port de charges et à se relever... « Nos opérateurs sont sur des machines à longueur de jour ; sur un centre d'usinage, ils peuvent manipuler de 200 à 500 pièces par jour, ils manipulent des panneaux, effectuent de petites charges répétitives... » Conscient des gestes et postures que requièrent les métiers dans son atelier, Guillaume Hénard a voulu équiper ses salariés « pour éviter les troubles musculosquelettiques (TMS) ». Ces TMS regroupent des affections touchant les articulations, muscles et tendons. Les parties du corps les plus fréquemment atteintes sont le dos, les membres supérieurs (poignet, épaule, coude), parfois les membres inférieurs comme les genoux.

Soucieux d'améliorer les conditions de travail au sein de son entreprise, le dirigeant a investi à titre expérimental dans deux exosquelettes à 1 300€ HT l'unité. « On est dans la prévention, ça permet le maintien à long termes de la bonne santé des salariés », souligne Guillaume Hénard. « En fin de journée, on se sent moins fatigué, on a plus mal au dos, on ne ressent plus les tensions en bas du dos. Quand on passe du temps sur une machine, ça nous soulage. Pareil quand on porte. » Anthony et Maxime n'y voient que du positif depuis leur utilisation. « Même en chantier, c'est hyper agréable, on n'est pas gêné, c'est ultra mince, on sait se faufiler partout avec, ce n'est pas encombrant ». L'un des salariés confie avoir dû s'arrêter pendant deux mois et demi pour un problème de hernie discale. « Depuis que j'utilise le harnais, je ne la sens plus ». Expérimentation concluante !

Créobois prévoit encore l'acquisition de 2 à 3 exosquelettes courant 2025. Des équipements novateurs et préventifs comme ce robot de filmage. Pour une entreprise qui expédie partout en France et par palettes, « le boulot de filmage est physique, ce robot permet de ne plus se casser le dos, et en plus, ça nous a permis de passer en film biodégradable », note le dirigeant pour qui **l'aspect environnemental est également important dans la gestion de son entreprise.**

Une démarche globale pour **une petite entreprise qui a tout d'une grande en agissant pour un avenir durable**, qui prend en compte les préoccupations sociales et environnementales dans le cadre de son activité.



Dans le cadre de sa trajectoire de transition écologique et de lutte contre les émissions de Gaz à Effet de Serre, la Communauté de Communes et l'ensemble de ses acteurs, entreprises, habitants, établissements publics... doivent d'ici à 2030, réduire le tonnage de leurs déchets et augmenter le tri des matières recyclables. Une démarche plus juste pour les habitants et plus exigeante pour les gros producteurs de déchets. La CCPL met tout en œuvre pour accompagner ces évolutions. Poursuivons et accentuons les efforts pour la meilleure trajectoire possible ! Un petit geste pour chacun, un grand pas pour la planète.

Ramassage des ordures ménagères : du changement dans la fréquence

Depuis le 2 juin 2025, la collecte des ordures ménagères a évolué. On vous explique.

La fréquence de la collecte des ordures ménagères évolue

Comme annoncé lors des réunions publiques de ce début d'année, et dans les courriers qui vous sont parvenus, la fréquence de ramassage des ordures ménagères évolue, suite au renouvellement du marché de collecte de la CCPL qui a pris effet le 1^{er} juin 2025 pour une durée de 5 ans.

Depuis le 2 juin 2025, le bac noir est donc collecté **tous les 15 jours** au lieu d'une fois par semaine. Après avoir été vidée de ses emballages en 2023 lors du passage à l'extension des consignes de tri, la poubelle des ordures ménagères (bac noir) a été vidée de ses biodéchets en 2024 ; il n'y a donc **plus de raison de la collecter aussi souvent**.

En effet, les efforts de chacune et chacun commencent à être visible : Baisse de 13% des tonnages d'ordures ménagères sur les 5 premiers mois de l'année 2025. Ce n'est qu'un début, les chiffres sont encourageants ! C'est grâce aux efforts de tri de toutes et tous que le volume du bac noir ne cessera de diminuer !

Pourquoi un passage tous les 15 jours ?

Plusieurs facteurs ont mené à cette décision :

Les taux de remplissage des bacs à ordures ménagères ont révélé que :

- **Plus de la moitié des foyers ne sortaient plus leur bac noir chaque semaine.**
- **Les bacs sortis chaque semaine étaient pour la plupart pleins au quart.**

Ce constat a mis en lumière que les tournées réalisées chaque semaine n'étaient pas optimisées et surtout surdimensionnées. Il fallait trouver une solution pour rationaliser les dépenses publiques et limiter la pollution générée par ces tournées de camions inutiles.

- La volonté d'améliorer notre cadre de vie et de préserver l'environnement. Moins de camions sur les routes, c'est moins de pollution atmosphérique et sonore.



- La nécessité de **maîtriser les coûts impactés par l'inflation et la forte augmentation des taxes sur les activités polluantes** qui sont autant de facteurs qui impactent le budget de la collectivité. Il fallait donc trouver des leviers d'optimisation des coûts.
- Sur 163kg de déchets produits en moyenne chaque année par un habitant du Pays de Lumbres, **74kg pourraient être détournés des ordures ménagères résiduelles** si les gestes de tri et de prévention des déchets étaient mieux pratiqués. Par exemple, on trouve encore dans nos poubelles 58kg par habitant de déchets recyclables (emballages en plastique, métal ou carton, emballages en verre et papiers) ou encore plus de 60kg de biodéchets (déchets alimentaires ou de jardin) dont 21kg de gaspillage alimentaire.

A travers cette réduction de fréquence de collecte, la collectivité souhaite également amorcer une nouvelle **prise de conscience des usagers sur leur production de déchets et sur la nécessité d'adopter de nouvelles habitudes**.

Composteurs partagés Ils arrivent !

Les premiers composteurs partagés se déploient depuis le début d'année dans vos communes. En effet, la communauté de communes, en lien avec les communes, implante des bacs de composteurs collectifs afin de permettre aux habitants qui le souhaitent d'aller déposer leurs biodéchets dans un point d'apport dédié à cet effet.

A ce jour, les communes de Audrehem, Boisdillinghem, Bonningues-les-Ardres, Clerques, Haut-Loquin, Lumbres, Nielles-les-Bléquin, Ouve-Wirquin et Wisques sont équipées. Les prochaines à être dotées sont Cléty, Ledinghem, et Zudausques. **20 sont en cours d'installation en 2025 et 20 seront déployés en 2026.**

Chaque site est doté de trois bacs en bois de 1000L chacun : c'est dans celui du milieu que les biodéchets sont à déposer, à recouvrir à quantité équivalente d'une couche de matière sèche à disposition dans le premier bac. Le geste est rapide et simple. Le troisième bac reste fermé : il s'agit du compost en cours de maturation qui pourra, à terme, être utilisé dans les espaces verts et jardins.

Ce sont les Ambassadeurs Prévention des déchets de la CCPL qui animent et entretiennent les composteurs partagés. Ils vérifient s'ils sont utilisés à bon escient, épaulés par la Brigade Verte, les communes, et les habitants qui souhaitent apporter leur aide et voudront bien devenir référent. Avis aux amateurs !
Conformément aux objectifs de la loi AGEC du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage pour une économie circulaire, applicable depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités, en charge de la collecte et du traitement des déchets ont l'obligation de proposer



des solutions de tri à la source des biodéchets et d'inciter les habitants à les extraire de leurs ordures ménagères.

La CCPL propose, depuis 2018 déjà, l'achat de composteur individuel à prix attractifs soit 15€ le composteur contre 90€ à l'achat par la collectivité. Depuis le 1^{er} janvier 2024, des agents de la CCPL formés en tant que Guides Composteurs proposent des ateliers gratuits aux habitants pour un accompagnement optimal dans la pratique du compostage individuel. Compostage individuel ou partagé, vous avez le choix !

Plus d'information sur les composteurs partagés et leur utilisation ?

Contactez le service Prévention des déchets de la CCPL au 03 21 12 93 94 ou par mail tri@ccplumbres.fr.
Ce sont les mêmes coordonnées pour vous faire connaître si vous souhaitez vous former gratuitement et devenir référent sur un site de compostage partagé !

Des animations gratuites pour avancer ensemble !

A vos inscriptions !

Des animations gratuites sont programmées chaque mois auprès des scolaires et du tout public afin d'accompagner tout un chacun et d'apporter des solutions pour réduire ses déchets, bien trier, consommer autrement... **Les nouveautés en 2025 : des ateliers tri, un Repair café, la visite du centre de tri Flamoval, ou encore des ateliers broyage de branches...**

La CCPL a investi en parallèle dans un broyeur de végétaux professionnel mis à disposition des habitants lors d'ateliers collectifs et à disposition des 36 communes de la CCPL qui en feront la réservation pour leurs besoins communaux. Ces ateliers gratuits autour du broyage permettent de découvrir les nombreux avantages du broyage de végétaux. Chacun vient avec ses branchages pour apprendre à les broyer en toute sécurité, et repartir (ou non) avec le broyat.

Inscrivez-vous aux ateliers qui correspondent à vos besoins, vos envies, vos attentes... pour réduire votre empreinte carbone et diminuer chaque année la présentation de votre bac d'ordures ménagères.

Tous mobilisés pour la réduction et la valorisation des déchets !

ANIMATIONS TOUT-PUBLIC À VENIR :

- **Samedi 5 juillet de 09h30 à 10h30 : ATELIER COMPOSTAGE :** découvrez comment transformer vos déchets en une matière précieuse pour les sols. Site de compostage partagé - Rue du moulin (A côté de la salle des fêtes) à Ouve-Wirquin
- **Mercredi 16 juillet de 16h à 17h30 : 3,2,1... TRIEZ :** atelier tri des déchets à la Médiathèque du Réseau PLUME à Elnes.
- **Samedi 19 juillet de 09h30 à 11h30 : ATELIER FABRIQUEZ VOUS MÊME ! :** soin corporel solide et baume après-soleil pour prendre soin de vous et de la planète ! À la Maison des Services, 1 chemin du Pressart à Lumbres.
- **Mercredi 27 août de 14h à 15h30 : 3,2,1... TRIEZ :** atelier tri des déchets à la Maison des Services, à Lumbres.
- **Samedi 6 septembre de 9h30 à 10h30 : ATTERISSAGE AU JARDIN - COMPOSTAGE.** Découvrez comment transformer vos déchets en une matière précieuse pour la Terre. Site de compostage partagé - Salle des fêtes Léon Bodart - Rue principale à Audrehem.

Rendez-vous sur la page Facebook de la CCPL qui diffuse les animations chaque mois.





Les 10 ans de la station Grandeur Nature



Pays de Lumbres, destination sports de nature

Bienvenue sur un territoire où la nature a rendez-vous avec le sport. Ici, chaque vallée devient un stade, chaque chemin devient une piste, chaque détour devient une aventure. Pas besoin d'être un grand sportif pour vivre le sport Grandeur Nature. Ici, c'est chez vous, et c'est en Pays de Lumbres !

Il y a dix ans, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres faisait le pari de séduire les amateurs de trail et de course à pied - disciplines pratiquées habituellement dans les régions montagneuses - en lançant une station de sports de nature. Une station sportive à ciel ouverte, permanente, à même d'attirer les sportifs au fil des saisons, quelle que soit la météo. Une signature de territoire désormais bien ancrée. En effet, **10 ans après, la station de trail des Collines d'Opale attire de partout, toute l'année, amateurs comme experts**. Les disciplines sont variées. Tous les ingrédients sont réunis. Les élus ont voulu faire du Pays de Lumbres une destination sportive. Pari tenu ! Pour ses 10 ans, la CCPL revient sur son lancement, sa force d'attractivité et ses projets...

Tout a commencé par... la Première Station de Trail au Nord de Paris

Grâce à la mise en place d'une station 100% dédiée au Trail, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres a aujourd'hui tous les atouts pour séduire les sportifs de tous niveaux avec **deux bases de départ**. L'une démarre de l'Office de Tourisme de Lumbres et l'autre du Stade Municipal de Seninghem. Avec 9 parcours balisés de 10 à 44 km, classés en 4 niveaux de difficulté identifiés par des couleurs (comme pour les pistes de ski), 220 kilomètres de chemins balisés et labellisés, des ateliers d'entraînement, des totems de Trail Fit, du coaching... En complément, douches, sanitaires, casiers et vestiaires sont accessibles durant les heures d'ouverture de l'Office de Tourisme. **Un équipement complet qui permet aux sportifs de s'y entraîner de jour comme de nuit**, à la frontale, été comme hiver, pour préparer des ultra-trails ou d'autres compétitions extrêmes.

Ouverte le 21 mars 2015, la station de trail du Pays de Lumbres a été la 5^e en France, la 1^{ère} au Nord de Paris. Elle était alors la seule au Nord de Paris sur l'application de référence On piste «Groupe Rossignol». Pour faire partie du réseau des stations de trail, les critères sont stricts et précis : il faut des pistes clairement balisées et bien entretenues, adaptées par niveau, des dénivelés, des équipements techniques et sanitaires...



Le directeur du réseau de l'époque, Francis Dujardin, est venu lui-même labelliser la station : « *Nous l'avions emmené au pied des coteaux de Wavrans, à la Coupe d'Escoeuilles... Je me souviens de sa réaction : "Ah oui... Quand même !" Venant d'un montagnard, c'était déjà un beau compliment* », se souvient Pascaline Pruvost, en charge du développement touristique à la CCPL.

Tout s'est enchaîné... avec une station multisports - multivocations

Le Pays de Lumbres, c'est la station de sport Grandeur Nature où l'activité physique se pratique seul, en famille ou entre amis : VTT avec 13 parcours, trail, randonnée, marche nordique avec 5 parcours répondant aux spécificités de la discipline, équitation... Le tout labellisé par les Fédérations de chaque discipline. 900km de sentiers balisés au total ! **Tous les moyens sont bons pour s'évader et se faire du bien dans une nature préservée à la biodiversité incroyable.**

L'équipement est animé par la communauté de communes à travers son programme d'animations, qui fête lui aussi ses 10 ans (*lire par ailleurs dans ce dossier*) avec des activités proposées de mars à octobre, pour la grande majorité gratuites, une politique volontariste de la CCPL afin d'**assurer une accessibilité de l'équipement à tous !**



Une communauté d'Ambassadeurs sportifs s'est constituée pour porter haut les couleurs de la station

Ils contribuent à partager leur usage des sentiers et leur entretien, ils s'entraînent régulièrement sur place et quand ils se déplacent sur des événements sportifs, ils enfilent le maillot aux couleurs de leur station Grandeur Nature pour la faire connaître. En parallèle, ils sont de tous les défis sportifs locaux comme par exemple le Trail Evasion. En effet, chaque année, des coureurs de tous horizons viennent fouler en mars les chemins de la station à travers le Trail Evasion en Pays de Lumbres, conjointement organisé par l'association Les Délices de Léa, son président Christophe Leclercq, les nombreux bénévoles, la commune de Seninghem et la CCPL. Depuis 16 ans maintenant, 2 000 participants viennent courir pour et avec des enfants extraordinaires. C'est aussi ça le pouvoir du sport : **fédérer, rassembler, et allier la solidarité.**

« L'un des atouts, c'est aussi de pouvoir travailler en transversalité avec l'ensemble des services de la communauté de communes. Par exemple, le Centre intercommunal d'action sociale s'appuie sur la station pour proposer des activités physiques à ses bénéficiaires. Quand vous avez des difficultés sociales, faire du sport, ce n'est pas la priorité. Là, ils ont l'occasion de pratiquer une activité physique en plein air, de se ressourcer. Pareil pour la Maison de santé pluridisciplinaire dans le cadre du sport santé ou le service Mobilité qui organise des animations autour de la marche ou du vélo... », précise Christian Leroy, président de la CCPL.

Et pour l'avenir, la communauté de communes réfléchit à l'**accessibilité avec un projet de parcours inclusifs qui pourraient être praticables par tous les publics en situation de handicap.**



La Station de Sport Grandeur Nature du Pays de Lumbres, c'est :



UNE BASE VTT labellisée FFCT
avec **13 parcours**



UN TERRITOIRE À DÉCOUVRIR À CHEVAL,
avec **3 parcours équestres**
labellisés FFE



UNE STATION DE TRAIL
adhérente au réseau international
avec **9 parcours**



UNE STATION NORDIK WALK
adhérente au réseau international
avec **5 parcours**



**UNE TERRE D'ACCUEIL
DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE,**
avec **19 parcours**



10 ans d'animations variées



Pour ses 10 ans, le programme d'animations de la station Grandeur Nature s'offre un petit lifting. Dorénavant, retrouvez vos activités organisées par chronologie, mois par mois, et non plus par discipline.

Un programme d'animations* variées : orientation, biathlon, ateliers, spectacles, concerts, VTT, plein air, trail, équestre, plongée, marche nordique, trail fit, chasse aux trésors... des animations pour tous, petits et grands, tous les goûts, et tous les niveaux.

Pour ces 10 ans, un tas de nouveautés au niveau des randos avec **de nouvelles thématiques** comme Trivial Rando, Rando Botanique, Rando By night, Rando du Rucher, Rando Fitness, Rando Photo... Les sorties familles plus nombreuses et de nouvelles découvertes font leur apparition comme la découverte de la Fraiserie de Pihem ou de la ferme Sainte-Aldegonde à Wisques. Les Randos des vacances et la Rando Contée font également partie des petites nouvelles de cette édition anniversaire.



Plus de 80 propositions entre mars et octobre pour se faire plaisir !

**Plus d'infos et inscriptions
auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Lumbres**
13 rue François Cousin à Lumbres
infotourisme@ccplumbres.fr
03 21 93 45 46

PRATIQUE

• Téléchargez les parcours PDF ou GPX sur le site internet : www.pays-de-lumbres.com

Dans toutes les disciplines, les parcours sont classés par niveau de difficulté pour plus de facilité.

• **Appli trail et marche nordique** : Laissez-vous guider gratuitement sur nos parcours, enregistrez votre trace et partagez-la avec vos amis, relevez des défis sportifs avec l'application On Piste.

• Appli randonnées pédestre, circuits VTT, marche nordique, Trail, boucles équestres : Envie de mettre tous les parcours du Pays de Lumbres dans votre poche ? Téléchargez l'application **CIRKWI** ! C'est simple d'utilisation. Sélectionnez une ville, un code postal ou un nom de parcours et c'est parti !



*A retrouver dans notre programme d'animations 2025 consultable en ligne sur notre site internet : www.cc-paysdelumbres.fr rubrique Kiosque communautaire

Joyeux anniversaire !

Ils ont foulé les terres de la Station Grandeur nature, ils la fréquentent au quotidien, ils y organisent des événements... pour l'occasion, ils ont un petit message à adresser à la station Grandeur Nature pour ses 10 ans...

Antonin Marquant – athlète d'Elnes - Vice-Champion Méditerranéen - 8^e aux Championnats d'Europe - 4 fois Champion de France

« Bon anniversaire à toute l'équipe de la Station Grandeur Nature ! Merci pour 10 ans d'engagement, d'énergie et de moments partagés en pleine nature. Que cette belle dynamique continue encore longtemps et qu'elle rayonne bien au-delà du Pays de Lumbres. »

Christophe Leclercq, Président de l'association Les Délices de Léa basée à Seninghem – Organisateur du Trail Evasion en Pays de Lumbres

« C'est un bel outil pour notre territoire, Je suis le premier convaincu étant voisin du départ de la station de Seninghem. Que cela reste dans l'esprit Trail ! Les traileurs, le dimanche ou autres jours n'arrivent pas pour un chrono, ils sont là pour faire une sortie entre copains, découvrir nos chemins et parcours d'entraînements.

De plus, l'accès aux personnes handicapées est un plus sur cette station puisque lors de notre Trail Evasion nous pouvons y accéder avec des joëlettes ou hippocampes. On pourrait imaginer à l'avenir que l'on puisse en mettre à disposition sur place pour les utiliser en dehors du Trail Evasion. Pourquoi ne pas envisager :

- De nouveaux parcours,
- Réfléchir à de nouveaux points de départ sur le territoire de la CCPL, il reste encore des secteurs à explorer...
- Relier d'autres Communautés de Communes (plus compliqué),
- Envisager le passage sur des propriétés privées remarquables par convention avec les propriétaires volontaires comme en montagne par exemple...

Les idées et les souhaits sont toujours simples ... Mais... !!! »

Patrick Montel - Journaliste sportif

« Un havre de verdure, un petit paradis pour les randonneurs et les amoureux des sports nature »

**Endorphine & Dopamine
Instagrammeuses : endorphine_dopamine**

« Nous souhaitons à la station Grandeur Nature de faire découvrir son terrain de jeux à encore plus de curieux ! Qu'ils se laissent surprendre par les paysages, les chemins de trail et randonnée, les activités en famille et entre amis mais surtout par toutes les merveilleuses personnes qui font vivre le territoire ! »



JEU - CONCOURS

Du 1^{er} juillet au 31 août, la CCPL vous met au défi !

10 ans, ça se fête ! C'est aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir la station Grandeur Nature. A travers un jeu-concours lancé par la CCPL qui se déroulera du 1^{er} juillet au 31 août 2025, avec des défis à relever, des passeports à faire tamponner, des cadeaux à la clef... Vous êtes plutôt sportif ? En recherche de découverte ? Ou vous voulez participer en famille ?

Votre mission, si vous l'acceptez... est de relever les défis que contiennent les passeports élaborés spécialement à l'occasion des 10 ans de la station Grandeur Nature. Participer à une animation ciblée, faire un selfie, retrouver un objet caché sur un parcours... Autant de challenges qui vous sont lancés tout l'été.

Ce concours est ouvert à toute personne majeure. La participation est gratuite et sans obligation d'achat. Les participants devront se procurer leur passeport à l'accueil de l'Office de Tourisme (au choix : passeport « sportif », « famille » ou « découverte ») et valider les 10 missions du passeport choisi. Une seule participation par foyer est possible. Date limite de dépôt du passeport à l'Office de



Tourisme (ou dans la boîte aux lettres située 13 rue François Cousin 62380 LUMBRES), le 1^{er} septembre 2025. Les gagnants seront tirés au sort parmi les participants ayant rempli toutes les missions de leur passeport. Chaque gagnant sera contacté par téléphone ou par courriel par les agents de l'Office de Tourisme.

Pour chaque catégorie de passeport, plusieurs lots seront à gagner. Les cadeaux seront à retirer lors d'un moment de convivialité

à l'issue du concours (ou à défaut dans un délai de 15 jours suivant l'annonce des résultats, sous réserve de présenter une pièce d'identité).

Etes-vous prêts à relever les défis de l'été lancés par la CCPL ?

Pour toute question ou précision,
contacter l'Office de Tourisme du Pays de Lumbres
au 03 21 93 45 46
ou par mail à infotourisme@ccplumbres.fr





Interventions artistiques en milieu scolaire Quand l'art s'invite dans les écoles...

Le collectif d'artistes ART_GROUPE et la CCPL sillonnent depuis 5 ans les 36 communes du territoire, d'école en école, en proposant aux enseignants et à leurs élèves des ateliers artistiques. Une approche ludique de l'art et des différentes techniques ou pratiques, s'appuyant sur le fond d'ouvrages de PLUME, le Réseau des médiathèques de la communauté de communes.

Ce mardi après-midi de mai, Manu, d'ART_GROUPE, et Sarah, coordinatrice du Réseau PLUME, sont devant la classe de CP de Madame Cornet, à l'école de Bayenghem-lès-Seninghem. L'enseignante a choisi l'animation 'Portrait, à la manière de...'. Une nouvelle proposition de la CCPL pour l'année scolaire 2024-2025, parmi le catalogue diffusé chaque année fin août aux écoles. Ce nouvel atelier tombait à pic pour l'enseignante, puisque « *j'ai travaillé les points de vue et le portrait en rapport avec les contes mais aussi les corps dans le mouvement. Avec cet atelier, nous allons pouvoir aborder les corps fixes.* » Madame Cornet apprécie particulièrement cette intervention artistique dans sa classe, qui lui apporte « *la technique, tout ce qui me manque niveau artistique et l'œil aussi* ». A la façon de Basquiat, Pollock ou encore Picasso, les artistes présentés en introduction, chacun a ensuite enfilé son tablier et s'est appliqué à créer le portrait de son voisin ou sa voisine. « *C'est vraiment une approche différente, c'est dirigé, plus créatif* », ajoute l'enseignante, qui avait préparé l'intervention en amont avec ses élèves et qui va pouvoir réutiliser la technique en classe. « *Quand on est en ville, on a tout sous la main, on peut aller au musée, participer à ce genre de propositions... mais en milieu rural ce n'est pas la même chose. C'est une chance et un véritable enrichissement pour moi comme pour mes élèves* », conclut Madame Cornet.

C'est en ce sens justement que le collectif de 12 artistes a signé une convention avec la CCPL pour **apporter son regard et ses techniques artistiques aux élèves du Pays de Lumbres**. L'occasion d'associer le Réseau PLUME, de le faire connaître aux élèves, et d'utiliser son fond d'ouvrages.



Ainsi, depuis 2020, **43 ateliers artistiques ont eu lieu dans 29 communes**, ce qui représente plus de 130 heures d'ateliers. 917 élèves y ont participé. Le catalogue propose **chaque année 6 ateliers différents** : du street-art, de l'impression, du portrait, de la fresque collective, de l'art plastique sur carton, du landart. Ils s'adressent aux élèves de la maternelle au CM2. Et ce sont les enseignants qui choisissent, la CCPL veillant de son côté à équilibrer les animations sur l'ensemble des communes et des écoles sur plusieurs années. Pour cette année scolaire 2024-2025, 12 ateliers seront proposés avec ART_GROUPE et 6 avec La Boutique Singulière (Espace de Vie Sociale), qui a pris part au partenariat depuis l'an dernier, afin de proposer plus de créneaux.

L'atelier de ce lundi matin se déroule à l'école maternelle de Boisdillinghem. Les 21 élèves de toute petites, petites, et moyennes sections de Madame Chochoy découvrent le street-art et vont recouvrir les panneaux prévus à cet effet par Monsieur le maire sous le préau, de leurs bonhommes-animaux dessinés à la craie grasse. « *Les enfants voient d'autres personnes, qui viennent leur apporter une technique différente, des mots techniques aussi, c'est vraiment du plus* ». L'enseignante est ravie de ces ateliers qui permettent à ses petits élèves, qui débutent dans le graphisme, de **s'ouvrir à l'art** et d'**aborder la technique de manière ludique**. L'art s'invite dans les écoles grâce au soutien de la CCPL.





Premier challenge mobilité dans les écoles

La CCPL accompagne le changement de pratique pour se déplacer autrement et sensibilise dès le plus jeune âge !

Consciente des enjeux liés à la ruralité et au changement climatique, la CCPL s'engage depuis plusieurs années pour soutenir une mobilité active et plus durable auprès du public mais aussi des scolaires. C'est dans ce cadre qu'elle a lancé son premier challenge mobilité dans les écoles intitulé « Camille la chenille de la Mobilité ».

Afin de développer une « culture vélo » sur le territoire, les actions de la CCPL visent à sensibiliser les différents publics aux pratiques de mobilités actives, et notamment les scolaires. Cela a commencé par le programme **Savoir Rouler à Vélo (SRAV)**. Douze écoles en ont déjà bénéficié et 500 élèves formés depuis 2021. Pour aller plus loin, la communauté de communes, dans le cadre du programme européen « Mobility Makers », propose d'engager **un challenge mobilité aux écoles**.

Durant un mois, du 03 au 28 mars 2025, les écoles primaires* de Pihem, dirigée par Madame Vanautryve, et d'Esquerdes, dirigée par Madame Faucon, ont participé, soit **8 classes pour 200 élèves concernés et une dizaine d'adultes enseignants et agents des écoles**.

Objectifs ? Changer les habitudes de mobilité. Se déplacer autrement qu'à bord de la voiture individuelle pour réduire le nombre de véhicules motorisés aux abords des écoles et tout ce que cela engendre : émissions de CO₂, pollution sonore, danger pour les piétons et vélos, problèmes de stationnement... Se déplacer autrement de façon active, c'est possible en Pays de Lumbres et c'est bon pour la santé !! Pour se rendre à l'école : à pied, à vélo, en trottinette, en planche à roulettes... ou si la voiture est indispensable, penser au co-voiturage... « *Moi je viens à pied à l'école* » explique fièrement Flora, élève à Pihem. « *On les motivait, et on peut dire que les parents se sont investis* », explique l'équipe enseignante. « *Notre petit rituel du matin, c'était de coller les gommettes sur la chenille Camille et de dire comment on était arrivés à l'école. Ceux qui ont fait un effort aime bien le dire* ». En parallèle, ce défi a permis aux enseignants d'aborder des sujets en lien, comme l'écologie, la sécurité routière...

Malgré les routes étroites, l'étalement du village, les dénivelés... une augmentation des trajets en vélos et trottinette a été constatée du côté d'Esquerdes grâce à l'adaptation de certains trajets par les élèves, seuls ou en groupe. **De bonnes habitudes de déplacement et des changements de comportements ont été constatés dans les deux écoles**, il ne reste plus qu'à poursuivre tout au long de l'année (lire le bilan en encadré) ! **Une seconde édition sera reconduite pour l'année scolaire 2025-2026.**



* La CCPL a proposé le projet au conseiller pédagogique de la circonscription afin de cibler les écoles à solliciter. Ce sont celles qui ont déjà bénéficié du SRAV qui ont été sélectionnées, les élèves ayant déjà eu les bases des déplacements à vélo.

Premier challenge, premier bilan, quel succès !

Du côté de L'école Jacques Brel de Pihem

On est passé de 46 voitures aux abords de l'école à 37 par semaine, soit **une baisse d'émission de gaz à effet de serre de 19%** !

En ce qui concerne les modes de déplacement éco mobiles, une hausse a été observée durant le challenge :

- 50% d'augmentation des trajets à pied
- 65% d'augmentation des trajets vélo
- 50% d'augmentation des trajets trottinette, skateboard, roller...
- 64% d'augmentation des trajets en covoiturage
- 159 trajets en voiture individuelle comptabilisés contre 322 trajets éco mobiles durant les quatre semaines du challenge

Du côté de l'école Pierre Brossolette d'Esquerdes

On est passé de 74 voitures aux abords de l'école à 50 par semaine, soit **une baisse d'émission de gaz à effet de serre de 32%** !

En ce qui concerne les modes de déplacement éco mobiles, une hausse a été observée durant le challenge :

- 28% d'augmentation des trajets à pied
- 50% d'augmentation des trajets vélo
- 75% d'augmentation des trajets trottinette, skateboard, roller...
- 60% d'augmentation des trajets en covoiturage
- 224 trajets en voiture individuelle comptabilisés contre 670 trajets éco mobiles durant les quatre semaines du challenge



Un an d'ouverture pour l'épicerie solidaire Remettre un pied à l'étrier, rompre l'isolement, tisser du lien, et bouger !

Une année s'est écoulée depuis l'ouverture de l'épicerie sociale et solidaire « Trait d'Union ». Clients solidaires et bénéficiaires ont pris leurs marques. Les ateliers se sont développés, créant du lien social. C'est le moment de dresser un premier bilan, à la rencontre de celles et ceux qui fréquentent la structure...

Anaïs est une jeune maman qui fréquente l'épicerie depuis l'ouverture le 28 mai 2024. « *Je ne sors pas beaucoup, je ne connais pas beaucoup de monde, je suis toujours seule avec mon fils. Chaque jeudi, je vais à l'épicerie. Moi qui n'aime pas les grandes surfaces c'est très bien, on est toujours bien accueilli, on peut parler avec Claire... L'épicerie m'aide bien dans mon quotidien. Quand on sort de chez papa-maman, se retrouver seule avec un enfant et tout gérer, tout payer, ce n'est pas simple* ». Lorsqu'elle peut emmener son fils, Anaïs participe volontiers aux ateliers. Ce jour-là, aux fourneaux, ce sera lasagnes au saumon ! Les bonnes odeurs, la bonne humeur, la convivialité... Une ambiance qui fait du bien à la jeune maman, « *ça permet de voir du monde et de parler* ».

Le principe de Trait d'Union est de **permettre à des personnes du territoire, qui rencontrent des difficultés passagères ou plus longues, d'avoir accès à des produits alimentaires et d'hygiène de qualité à coût réduit** (selon un barème défini). Ces clients bénéficiaires ont le choix de leurs produits en toute dignité, avec, pour contrepartie de participer à des ateliers gratuits collectifs. Ouverts à tous, ces temps collectifs s'articulent autour du consommer local, du mieux consommer, du Zéro Déchet... Depuis leur lancement au Printemps 2024, **165 personnes ont participé aux 21 ateliers proposés par l'épicerie**.

Un accompagnement complet

Portée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Lumbres, l'épicerie propose **un accompagnement de parcours social complet avec la possibilité d'orienter les usagers vers les services les plus adaptés à leur situation**.

Céline, Monique et Laurent fréquentent l'épicerie solidaire et participent aux ateliers depuis février dernier. « *Ce matin, je suis venue pour apprendre à faire moi-même les lasagnes, d'habitude, je les achète toutes prêtes* ». Céline fréquente surtout l'épicerie pour les produits locaux : « *la viande et les fromages, les terrines de producteurs, ils sont tellement bons et c'est ce qu'il y a de plus cher, que je ne peux pas me permettre d'ordinaire* ». Pour Monique et Laurent, c'est en couple qu'ils font leurs courses et participent aux ateliers : « *l'épicerie, ça nous aide, on achète les produits de base* ». Laurent, lui, aime « *l'accueil, le petit café* ». Et en cuisine, le couple forme un bon duo. La dernière fois, c'était crêpes au jambon, « *j'en ai refait à la maison* » raconte fièrement Monique.

Bouger, se retrouver

L'épicerie solidaire propose également de l'**activité physique**. Vendredi 28 mars, un groupe de 5 personnes s'est donné rendez-vous



à la salle des fêtes de Setques. Accompagné par Claire, référente de l'épicerie sociale, et Sandrine, éducatrice sportive de la CCPL, ce matin-là, c'est randonnée pédestre ! En route pour 2h de marche, 9km dans les jambes. « *C'est super, on fait des rencontres, on découvre le territoire, on passe par des chemins qu'on ne connaissait pas* ». Ce type d'animations permet de remettre un pied à l'étrier, rompre l'isolement, tisser du lien, et bouger. « *Seul je n'aurai jamais fait tout ça* », confirme Gaël. Grâce à ces activités, il s'est remis à une activité physique et ça lui plaît !

« *L'épicerie est vraiment utile, on reçoit un bon accueil, les équipes sont à l'écoute, bienveillantes* », explique Magali. Rando, atelier cuisine, atelier bien-être, elle affectionne aussi l'ambiance et le partage d'expériences, « *on échange, on rigole bien, et c'est valorisant* ».

Dominique aussi apprécie. « *Quand on se rend à l'épicerie, on se dit bonjour, on prend le temps* ». Il lui arrive même de venir discuter autour d'un café sans avoir besoin de courses. « *Quand on va au supermarché, on ne sait plus se dire bonjour. Dans le temps, on allait dans les supérettes, on se disait bonjour, on s'arrêtait pour se parler... c'est l'ambiance qu'on retrouve à l'épicerie sociale* ». Magali rebondit sur le ton de la plaisanterie, « *avant, on se faisait la grimace, maintenant, on se dit bonjour* ». Rire général. Le décor est planté, objectif atteint !

Sur les neuf premiers mois d'ouverture, en 2024, l'épicerie a comptabilisé **95 clients bénéficiaires et 80 clients solidaires**. Une mixité qui fait ses preuves au quotidien.

INFOS PRATIQUES

Trait d'Union - 1, chemin du Pressart à Lumbres
Ouvert en accès libre les mardis de 14h à 18h, jeudi de 10h à 13h,
et chaque 1^{er} et 3^e samedi du mois de 09h à 12h.
Plus d'infos auprès du CIAS au 06 07 95 62 01
ou par mail epicerie.traitdunion@ccplumbres.fr
Trait d'Union sera fermée pendant l'été
les mardi 5, jeudi 7, mardi 12 et jeudi 14 août 2025.



France Identité L'identité numérique arrive au France services Pays de Lumbres

Depuis le 26 juin 2025, le France services Pays de Lumbres est certifié France Identité. Il est désormais possible d'avoir sa carte nationale d'identité sur son portable, via une application. Pour plus de sécurité et de facilité d'usage. Le France services Pays de Lumbres est habilité à la certification de votre identité numérique pour vous permettre d'accéder à des démarches en ligne spécifiques.

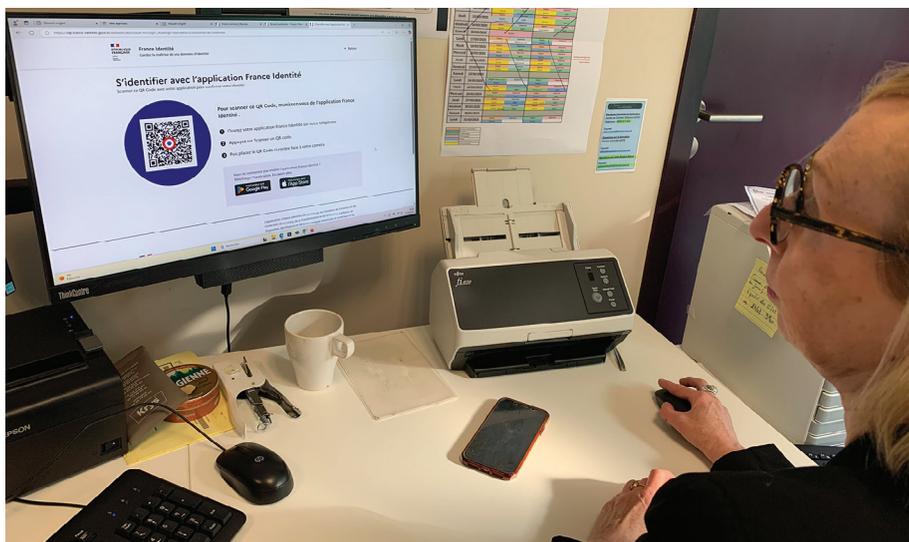
France Identité est une application officielle et gratuite reposant sur la carte d'identité format carte bancaire, autrement dit, la nouvelle génération de carte d'identité. Cette appli permet à chaque citoyen de disposer, sur son smartphone, d'une version numérique de sa carte d'identité notamment.

Disponible depuis février 2024 pour tous les usagers âgés de plus de 18 ans, elle offre la possibilité de **prouver son identité aussi bien en ligne qu'en face-à-face sans faire circuler ses données personnelles.**

Pour se faire, il faut avoir fait authentifier sa carte d'identité. Le France services Pays de Lumbres a formé son agente en charge des titres sécurisés et ainsi obtenu la certification permettant d'effectuer la démarche sur place, à la Maison des services. Il est également désormais possible pour les usagers de créer son identité numérique au moment de récupérer sa nouvelle carte d'identité.

Une réponse efficace à la lutte contre la fraude et l'usurpation d'identité, notamment grâce au justificatif d'identité à usage unique, qui représente une alternative sécurisée à la photocopie de la carte d'identité.

Elle permet également de **s'authentifier lors de la connexion à des services en ligne** tels que les impôts, l'Assurance Maladie ou la Caisse d'allocations familiales, sans identifiant ni mot de passe. **Elle permet aussi de proposer, en période d'élection, la procuration de vote entièrement dématérialisée**, sans passer par un commissariat ou une gendarmerie.



Comment obtenir votre identité numérique et la faire authentifier ?

- 1 Téléchargez l'application France Identité 
- 2 Créez votre identité numérique en suivant les instructions de l'application
- 3 Choisissez un code personnel à 6 chiffres
- 4 Pour certifier votre identité numérique : initialisez une demande de certification d'identité numérique dans votre application
- 5 Prenez RDV en France services Pays de Lumbres en appelant au 03 21 12 94 94. RDV les lundi, jeudi et vendredi matin.
- 6 RDV en France services Pays de Lumbres avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code associé à votre demande. Vous serez alors notifié dans les 48h après votre rdv du résultat de l'authentification.

Plus d'infos sur [France-identite.gouv.fr](https://france-identite.gouv.fr)

L'URSSAF, nouveau partenaire France services

Un nouvel opérateur intègre les France services. Il s'agit de l'URSSAF, qui rejoint les 12 autres partenaires. Les agentes du France services Pays de Lumbres vous accompagnent désormais dans vos démarches :

- **CESU** : accompagnement à la création de compte, démarches simples, orientation en cas de démarches complexes ; impression et téléchargement des bulletins de salaire.
- **Auto-entrepreneur** : accompagnement à la création de compte URSSAF, accompagnement au montage de dossier en lien avec les conseillers URSSAF...

Les agentes du France services Pays de Lumbres ont été formées avec l'URSSAF et sont donc à même de répondre aux demandes, sur rendez-vous, au 03 21 12 94 94.





Maxime Payen, Compagnon tailleur de pierre Du clocher de Wavrans au sommet de Notre-Dame de Paris

Il a grandi en Pays de Lumbres. Effectué sa scolarité sur le territoire. Avant de trouver sa voie professionnelle dans son village et de sillonner la France toute entière. A 26 ans, Maxime Payen, Wavranais d'origine, est tailleur de pierre. Noble métier, au chevet du patrimoine français, qui le fait voyager.

Maxime Payen est né à Blendecques. Il est arrivé quand il était petit avec sa famille sur la commune de Wavrans-sur-l'Aa, où il a grandi, suivi sa scolarité de la maternelle au CM2. Avant de poursuivre au collège Albert-Camus puis au lycée Bernard-Chochoy de Lumbres. « *Que de bons souvenirs* » et surtout, il acquiert « *des bonnes bases* » au lycée, bien encadré, dans une « *bonne ambiance de travail et la bonne humeur* ». Après son Bac maçonnerie, il continue ses études à l'Université des Compagnons d'Arras, où il décroche un Brevet professionnel de maçonnerie, alors qu'il avait déjà en tête la taille de pierre... Son déclic pour l'artisanat de la pierre, il l'a eu lors des travaux de l'église de son village. A Wavrans-sur-l'Aa, il demande au maire de visiter le chantier, et c'est le coup de cœur. Il passe ensuite son titre et son brevet professionnels en taille de pierre, à Nantes. « *La matière est intéressante, la façon dont on la taille, les blocs, les moules... on peut faire pas mal de choses assez fines, c'est très satisfaisant* », explique le jeune artisan. Au-delà de la technicité du métier, **Maxime aime travailler sur des monuments anciens et des bâtiments historiques.** « *Le façonnage de la pierre et la restauration me passionnent* ».

Un métier qui le fait voyager à travers la France, « *il n'y a que du côté de Strasbourg que je n'ai pas encore fait* ». Il échange aussi beaucoup avec d'autres tailleurs de pierre et artisans en tous genres au cours de ces différents chantiers. Il s'enrichit des deux à la fois. « *Je travaille actuellement à la restauration du Castel du Bouscat à Bordeaux, ville où j'ai découvert qu'il y a beaucoup de tailleurs de pierre.* » Il a passé 2 ans à Paris, 2 à Nantes, 4 mois dans l'Oise près de Beauvais, 6 à Ajaccio et 5 à Nîmes... Depuis 7 ans qu'il exerce, il se déplace et participe à de beaux chantiers sur de beaux édifices parisiens comme les Invalides, l'école militaire, l'Assemblée Nationale et plus récemment Notre-Dame de Paris. « *Notre-Dame, c'était pas mal expérimental, avec un niveau de sécurité élevé* ». Maxime a travaillé six mois sur la restauration du pignon sud, « *une fierté ! Au moment où la cathédrale a brûlé, j'avais envie d'y aller... quand mon chef me l'a proposé, j'ai tout de suite accepté* ». Une belle expérience professionnelle et humaine, marquée une fois de plus par des rencontres, « *j'ai croisé des sculpteurs d'Espagne, d'Italie, des vitraillistes allemands...* » Autre chantier marquant, « *la restauration d'un morceau du Palais des Tuileries bâti dans le château de la Punta à Ajaccio* ». Un bel ouvrage de plus et la découverte d'une « *très belle île où la flore et la faune restent très préservés* ».

Grâce à son métier, Maxime explore la France... « *pour le moment* ». Mais n'en n'oublie pas ses racines. Il revient voir la famille chaque été et pour les fêtes de fin d'année. « *J'y ai de bons souvenirs* » :



le foot, les sorties sur Lumbres, le sport, les sorties VTT, la nature, le calme... les coups de mains lors des fêtes du village, le 14 juillet et la brocante... Il garde aussi le souvenir de son ancien patron, Guy, qui l'a beaucoup accompagné, « *ça fait du bien de rencontrer des gens motivants, ça aide quand on est jeune* ». Des jeunes, justement, il aimerait en voir plus sur les chantiers... « *Il ne faut pas avoir peur de bouger, c'est sûr... et ne pas s'arrêter non plus aux conditions météo... mais que ce soit mon métier ou toutes les branches du bâtiment, c'est très stimulant ! En plus on ne travaille jamais seul, toujours en équipe, on se motive mutuellement* », encourage Maxime.

Si l'enfant du Pays de Lumbres poursuit son chemin à travers l'Hexagone, il y a toutefois laissé sa trace. **En offrant à l'église de Lumbres le bénitier qu'il a taillé et fabriqué de toutes pièces pour son compagnonnage du Tour de France.** Un bel objet d'art en pierre de Bourgogne de Massangis. Un don qui lui semblait tout naturel. Comme un juste retour de tout ce que le territoire lui a apporté.

Ça s'est passé... en Pays de Lumbres

LAURÉATS

Carton Plein pour deux écoles du Pays de Lumbres

Le 2^e Concours Carton Plein lancé à la rentrée 2024 par la CCPL et la CAPSO avec le concours d'Express Packaging, a connu un beau succès auprès des écoles primaires du Pays de Saint-Omer dont, sur le territoire de la CCPL, les écoles d'Alquines et de Lumbres.

Il s'agissait pour les écoles de proposer des sapins en carton (fournis par la société Express Packaging) à thèmes sur la sensibilisation des adultes et des jeunes pour le futur... Les créations ont été exposées à La Station à Saint-Omer durant les vacances scolaires de Noël.

Un jury s'est réuni en janvier 2025 pour départager les sapins décorés et le vote des visiteurs a été pris en compte dans la décision finale. Parmi les classes lauréates, la classe de CE2-CM1 de Madame BUTOR, l'école d'Alquines, a remporté le premier prix avec son sapin aux 4 écosystèmes avec une face polluée et une face non polluée.



Un choix très engagé pour les jeunes élèves qui sont très sensibilisés à l'environnement et la biodiversité. La classe s'est vue remettre un trophée symbolique, en carton, ainsi que des chèques Happy Kdo d'une valeur de 260 euros.

Ils ont permis à la classe d'acheter des livres, une énorme moustiquaire pour leurs papillons, un terrarium pour poursuivre leurs élevages, la peluche Socrate qui leur sert de mascotte pour leurs débats philosophiques.

Une autre école du Pays de Lumbres s'est démarquée. La classe de CM2 de Madame Delannoy de l'école Roger-Salengro à Lumbres a reçu le premier prix coup de cœur et 140€ de chèques Happy Kdo pour équiper la classe.

Les élèves ont proposé un sapin sur le thème du cyber harcèlement car ils avaient travaillé sur la thématique lors de la journée nationale contre le harcèlement, et souhaitaient sensibiliser sur ce sujet. L'enseignante avait également à cœur de participer à ce concours qui valorise les industries papetières locales (certains parents d'élèves de la classe travaillent à la SICAL). Les élèves ont d'ailleurs visité la Maison du papier à Esqueredes.



En complément, les deux classes ont eu droit à une visite et un atelier à La Station pour découvrir les possibilités offertes par le carton à travers les outils du Fablab.

Bravo aux écoles, aux enseignants et aux élèves pour leur participation et leur implication !

FRANCE SERVICES

La retraite se prépare avec la CARSAT

C'est une première au France services Pays de Lumbres qui accueille pour la première fois une session d'ateliers à destination des futurs retraités du territoire pour préparer leur retraite. C'est aussi une première pour la CARSAT, l'organisme organisateur, qui propose depuis peu ce genre d'interventions dans les France services, et celui du Pays de Lumbres est l'un des premiers à expérimenter ces ateliers. Ils permettent aux participants d'échanger, d'anticiper leur retraite, des conseils à la clé, de l'orientation vers des organismes, démarches administratives, les projets, des conseils pour préparer son nouveau quotidien... Huit personnes ont intégré ce module qui se déroulait en 7 séances jusque fin juin.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

WELCOMER : porter le territoire d'une même voix !

C'est sous la bannière de WELCOMER que le territoire va désormais faire sa promotion. La nouvelle marque de territoire a été dévoilée le jeudi 20 février dernier à Sceneo, avant le match SCRA - Barcelone.



Le Pays de Saint-Omer dont fait partie le Pays de Lumbres est un territoire riche de patrimoine, de nature et d'initiatives. Avec WELCOMER, le territoire affirme son sens du collectif et son engagement à construire un avenir accueillant, dynamique et durable. WELCOMER est une invitation à oser, à entreprendre et à construire un avenir équilibré où

tradition et modernité se conjuguent harmonieusement.

Le Pays de Saint-Omer est un lieu unique, à la croisée des chemins entre culture, histoire, nature et innovation. Ce qui fait sa force ? Ses valeurs, son ancrage et son audace. Ainsi quatre valeurs incarnent WELCOMER. La valeur d'authenticité : la sincérité se lit dans chaque regard, dans chaque geste. Les racines sont profondes, et l'attachement au territoire est une fierté. La valeur d'engagement : chez nous, tous les acteurs œuvrent chaque jour pour un développement équilibré, où progrès économique et préservation de l'environnement vont de pair. La valeur d'équilibre : entre travail et qualité de vie, entre tradition et modernité, le territoire trouve le juste milieu pour que chacun puisse s'épanouir. La valeur d'audace : parce que ce territoire a l'énergie de ceux qui osent, qui innovent et qui bâtissent un avenir à leur image.

« Sa dynamique économique s'articule autour de plusieurs secteurs-clés : le verre, mais aussi le papier et le carton, le transport et la logistique ainsi que l'agro-alimentaire », détaille Sophie Balistaire, Directrice de l'agence d'attractivité ex SOFIE devenue WELCOMER.



Envie d'en savoir plus ou de rejoindre cette dynamique collective ? Découvrez WELCOMER sur www.welcomer.com



TRANSPORT SOLIDAIRE



DEVENEZ BÉNÉVOLE

Venez en aide aux personnes rencontrant des problèmes de mobilité.



VOUS SEREZ SOLLICITÉS EN FONCTION DE VOS DISPONIBILITÉS

POUR CHAQUE KM PARCOURU, VOUS SEREZ INDEMNISÉ DE 0.40€ NON IMPOSABLE

Permettre de se déplacer pour :

- Rendez-vous médical
- Besoin de courses
- Visite chez des proches
- Entretien d'embauche



Pour plus d'informations ou pour devenir bénévole

07 49 84 09 50

transportsolidaire.pasdecalsais@famillesrurales.org